



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°75-2025-023

PUBLIÉ LE 9 JANVIER 2025

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction générale**

75-2025-01-09-00009 - Arrêté directeur modifiant la liste nominative des membres du directoire de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (2 pages) Page 3

## **Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France / Unité départementale de Paris**

75-2025-01-02-00040 - Arrêté de nomination des membres des conseils de famille CASAGRANDE (2 pages) Page 6

## **Préfecture de Police / Cabinet**

75-2025-01-07-00025 - Arrête n° 2025-00037<sup>??</sup>fixant la liste nominative du personnel apte aux<sup>??</sup>secours subaquatiques à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, <sup>??</sup>de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2025<sup>????</sup> (4 pages) Page 9

75-2025-01-07-00026 - Arrêté n° 2025-00038<sup>??</sup>portant désignation des officiers commandant des systèmes d'information et de communication (COMSIC) pour l'année 2025<sup>????</sup> (2 pages) Page 14

75-2025-01-07-00027 - Arrêté n° 2025-00039<sup>??</sup>portant désignation des officiers des systèmes d'information et de communication<sup>??</sup>(OFFSIC) pour l'année 2025<sup>????</sup> (1 page) Page 17

75-2025-01-07-00028 - Arrête n° 2025-00040<sup>??</sup>Fixant la liste nominative du personnel apte à intervenir dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union pour l'année 2025<sup>????</sup> (3 pages) Page 19

## **Préfecture de Police / Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de Paris**

75-2025-01-09-00007 - Arrêté n 2025-00051 portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques. (1 page) Page 23

75-2025-01-09-00006 - Arrêté n° 2025-00050 du 09 janvier 2025<sup>??</sup>portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques. (1 page) Page 25

75-2025-01-09-00005 - Arrêté n°2025-00049 du 09 janvier 2025 portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques. (1 page) Page 27

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-01-09-00009

Arrêté directorial modifiant la liste nominative  
des membres du directoire de l'Assistance  
publique - hôpitaux de Paris

**Le directeur général de  
L'Assistance publique - hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L6143-7-5, D6143-35-1, D.6143-35-2, D. 6143-35-3 et R. 6147-3 du code de la santé publique,

Vu les propositions conjointes du président-directeur général de l'INSERM, des présidents des universités d'Île-de-France comportant une UFRM et du président de la conférence des doyens d'Île-de-France - comité de coordination des études médicales relatives au vice-président en charge de la recherche, formulées par courrier en date du 4 février 2020,

Vu les propositions conjointes du président de la commission médicale d'établissement et du président de la conférence des doyens d'Île-de-France - comité de coordination des études médicales, formulées par courrier en date du 16 Février 2024,

Vu les avis conformes du Président de la commission médicale d'établissement et du directoire, émis respectivement le 16 Février 2024 et le 27 Février 2024,

Le conseil de surveillance informé,

**AR R E T E**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : la liste nominative des membres du directoire de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris est fixée comme suit :

Membres avec voix délibérative :

- M. Nicolas REVEL, directeur général de l'AP-HP, président du directoire,
- M. le Pr Rémi SALOMON, président de la commission médicale d'établissement, premier vice-président du directoire, chargé des affaires médicales,
- M. le Pr Bruno RIOU, vice-président doyen du directoire, Doyen UFR de Médecine, Sorbonne Université,
- M. le Pr Gabriel STEG, vice-président du directoire chargé de la recherche,
- M. Loïc MORVAN, coordonnateur général des soins de l'AP-HP,
- Mme le Dr Diane BOUVRY, praticienne hospitalière, vice-présidente de la commission médicale d'établissement de l'AP-HP,
- M. le Pr Emmanuel MARTINOD, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis,
- Mme Christine WELTY, directrice du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Sorbonne Université,
- Mme Laëtitia BUFFET, directrice générale adjointe,

Membres avec voix consultative :

- Mme Edith BENMANSOUR, directrice du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri Mondor,
- M. le Pr. Bahram BODAGHI, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Sorbonne Université
- Mme le Pr. Nathalie CHARNAUX, doyenne UFR de Médecine, Université Sorbonne Paris Nord,
- Madame le Pr. Anne COUVELARD, présidente de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Nord-Université Paris Cité,

- Madame Hélène GILARDI, Directrice par intérim du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Nord-Université Paris Cité,
- M. le Pr. Vianney DESCROIX, Médecine Bucco-dentaire Hôpital Pitié-Salpêtrière
- Mme Bénédicte ISABEY, directrice du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis,
- M. Didier FRANDJI, directeur du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Centre-Université Paris Cité,
- M. le Pr. Bertrand GODEAU, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri Mondor,
- Mme le Dr Sonia DELAPORTE-CERCEAU, Anesthésiologie Réanimation -Hôpital Armand Trousseau -
- M. le Pr. Marc HUMBERT, doyen UFR de Médecine, Université Paris Saclay,
- Mme le Pr. Marie ESSIG, doyenne UFR des sciences de la santé, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines,
- Mme Martine KAROUBI, représentante des usagers à l'hôpital Cochin AP-HP
- M. Christophe KASSEL, directeur du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Université Paris Saclay,
- M. le Pr. Xavier MARIETTE, président de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Université Paris Saclay,
- Mme Nathalie NION, cadre supérieur de santé de Département Médico-Universitaire, AP-HP. Sorbonne Université
- M. le Dr. David OSMAN, médecin coordonnateur de la gestion des risques liés aux soins à l'hôpital Bicêtre
- M. le Pr. Yann PARC, chef du service chirurgie générale et digestive à l'hôpital St Antoine,
- M.le Pr. Etienne GAYAT, Directeur général adjoint,
- Mme le Pr. Claire POYART, présidente de la commission médicale d'établissement locale du Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Centre-Université Paris Cité,
- M. le Pr. Matthieu RESCHE-RIGON, doyen de la faculté de santé, Université Paris Cité
- Mme le Pr. Sabine SARNACKI, doyenne UFR de Médecine, Université Paris Cité
- M. Jacques WALCH, représentant des usagers à l'hôpital Avicenne AP-HP
- M. le Pr. Pierre WOLKENSTEIN, doyen UFR de Médecine, Université Paris Est Créteil.

**ARTICLE 2 :** L'arrêté n°75-2024-705 du 12 Novembre 2024 modifié est abrogé.

Fait à Paris, le 9 Janvier 2025

*Signé*

Nicolas REVEL

Directeur général

Direction régionale et interdépartementale de  
l'économie, de l'emploi, du travail et des  
solidarités d'Île-de-France

75-2025-01-02-00040

Arrêté de nomination des membres des conseils  
de famille CASAGRANDE



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités**

**Unité Départementale de Paris**

*Paris, le 02 janvier 2025*

**ARRETE PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL DE FAMILLE  
DES PUPILLES DE L'ETAT DE PARIS**

Le Préfet de la région d'Île de France,  
Préfet de Paris,  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'ordre national du mérite,

**Vu** le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L224-2 et R224-4 ;

**Vu** l'article 29 II de la loi n° 2022-219 du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption ;

**Vu** le décret n° 2024-491 du 30 mai 2024 relatif au Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat ;

**Vu** l'arrêté préfectoral IDF-2022-07-29-00005 du 29 juillet 2022 portant délégation de signature à M. Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France, en matière administrative ;

**Vu** la décision n°2023-007 du 13 janvier 2023 portant subdélégation de signature à Jean-François DALVAI, directeur régional adjoint, directeur de l'unité départementale de Paris, à l'effet de signer, au nom du préfet de Paris, pour le département de Paris, dans le cadre de ses attributions et compétences ;

## **ARRETE**

**Article 1** : Est nommée membre du **Conseil de famille I** des pupilles de l'Etat de la Ville de Paris :

➤ **Au titre de représentant de l'union départementale des associations familiales :**

- **Madame CASAGRANDE Marie-Anne**, titulaire, nouveau mandat pour une durée de 6 ans.

**Article 2** : Le préfet de la région d'Île de France, Préfet de Paris et le Directeur de l'unité départementale de Paris, chacun en ce qui le concerne, sont responsables de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île de France.

Pour le Préfet et par délégation,

Le Directeur régional et interdépartemental,

Le Directeur de l'Unité départementale de Paris

Signé

Jean François Dalvai

Préfecture de Police

75-2025-01-07-00025

Arrête n° 2025-00037

fixant la liste nominative du personnel apte aux secours subaquatiques à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2025

**Arrête n° 2025-00037**

fixant la liste nominative du personnel apte aux secours subaquatiques à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2025

**Le préfet de police,**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la défense, notamment ses articles R. 1321-19 et suivants ainsi que les articles R. 3222-13 et suivants ;

**VU** l'arrêté du 7 novembre 2002 (NOR : INTE0200600A) fixant le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique ;

**VU** l'arrêté du 31 juillet 2014 (NOR : INTE 1404626A) définissant le référentiel emploi, activités, compétences relatif aux interventions en milieu aquatique hyperbare ;

**SUR** proposition du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris,

**ARRETE**

**Article 1**

La liste nominative du personnel de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris apte aux secours aquatiques et subaquatiques à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, prise en application du guide national de référence relatif au sauvetage aquatique et le référentiel emploi, activités, compétences relatif aux interventions en milieu aquatique hyperbare, est fixée pour l'année 2025, en annexe du présent arrêté.

**Article 2**

Le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Fait à Paris, le 7 janvier 2025

Signé :  
pour le préfet de police,  
la sous-préfète,  
directrice adjointe du Cabinet,  
Elise LAVIELLE

**LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE ZONALE 2025  
SPÉCIALISTES SUBQUATIQUES ET AQUATIQUES**

**CONSEILLERS TECHNIQUES (CT)**

GRADE	NOM	PRÉNOM	SIA	SAL	SNL	TSU	PROFONDEUR
CAPITAINE	BOISSINOT	Charles	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M

**CONSEILLERS TECHNIQUES SCAPHANDRIER AUTONOME LÉGER**

GRADE	NOM	PRÉNOM	SIA	SAL	SNL	TSU	PROFONDEUR
CAPITAINE	SCHMITT	Vivien	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M
CAPITAINE	GINES	David	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M
LIEUTENANT	LACROUTS	Cyril	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	12M
MAJOR	WEYLAND	Jérôme	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M
ADJUDANT-CHEF	DECLERCQ	Romain	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	12 M
ADJUDANT-CHEF	CHARTOIS	Jérôme	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M
ADJUDANT-CHEF	BOUDET	Sébastien	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M
ADJUDANT-CHEF	PINGUET	Philippe	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50M
ADJUDANT-CHEF	PLARD	Stéphane	SIA2	SAL3		TSU	12M
ADJUDANT	MAMELIN	Nicolas	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M
ADJUDANT	JOSELON	Sandy	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M
SERGENT-CHEF	MONTELS	Laëtitia	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M
SERGENT-CHEF	CLOIX	Julien	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M
SERGENT-CHEF	BOUCHER	Jérémy	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M
SERGENT-CHEF	LE NEN	Ludovic	SIA2	SAL3	SNL2	TSU	50 M

**CHEF D'UNITÉ SCAPHANDRIER AUTONOME LÉGER**

GRADE	NOM	PRÉNOM	SIA	SAL	SNL	TSU	PROFONDEUR
SERGENT-CHEF	TEDALDI	Thibault	SIA2	SAL2	SNL2	TSU	40 M
SERGENT-CHEF	PACOU	Samuel	SIA2	SAL2	SNL2	TSU	40 M
SERGENT	SCHAEFFER	Thomas	SIA2	SAL2	SNL2	TSU	40 M
SERGENT	LUCHITTA	Ugo	SIA2	SAL2	SNL2	TSU	40 M
SERGENT	FLISCOUNAKIS	Laurent	SIA2	SAL2	SNL2	TSU	40 M
SERGENT	MARCHAL	Samson	SIA2	SAL2	SNL1	TSU	40 M
SERGENT	LOUSTAUD	Arnaud	SIA2	SAL2	SNL2	TSU	40 M

**SCAPHANDRIER AUTONOME LÉGER**

GRADE	NOM	PRÉNOM	SIA	SAL	SNL	TSU	PROFONDEUR
SERGENT	VERNAY	Jérémy	SIA2	SAL1	SNL1	TSU	30 M
SERGENT	BROTHIER	Matthieu	SIA2	SAL1	SNL1	TSU	30 M
SERGENT	LE FAOU	Julien	SIA2	SAL2	SNL2	TSU	40 M
SERGENT	VERCRUYSSSE	Yannick	SIA2	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL-CHEF	HAUDRY	Etienne	SIA2	SAL2	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL-CHEF	ABDOURAZAKOU	Swadric	SIA2	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL-CHEF	COPLO	Julien	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M

CAPORAL-CHEF	DAL ZOTTO	Yann	SIA2	SAL1	SNL1	TSU	30M
CAPORAL-CHEF	ROQUES	Christophe	SIA2	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL-CHEF	MONTEGNIES	Evan	SIA2	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL-CHEF	GRODZKA	Mathieu	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL-CHEF	CAPONY	Maxime	SIA1	SAL1	SNL1		30 M
CAPORAL-CHEF	LIGARY	Robin	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL-CHEF	VIVIEN	Charlie	SIA2	SAL1	SNL2	TSU	30 M
CAPORAL	PHELOUZAT	Romain	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	12M
CAPORAL	MICHEL	Charles	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL	TOFIL	Mikaël	SIA1	SAL1	SNL1		30 M
CAPORAL	FRANÇOIS	Cédric	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL	JARRIER	Quentin	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL	VERHAUVEN	Arthur	SIA1	SAL1			30 M
CAPORAL	LÉON	Maxime	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL	LE PORT	Philippe	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL	JAOUEN	William	SIA1	SAL1		TSU	30 M
CAPORAL	PEDRONI	Ludovic	SIA1	SAL1			30 M
CAPORAL	DÉCHÉNEST	Pierre	SIA1	SAL1		TSU	30 M
CAPORAL	VERNAY	Damien	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
CAPORAL	GILLET	Kévin	SIA1	SAL1			30 M
CAPORAL	WEINREBER	Thomas	SIA1	SAL1		TSU	30 M
CAPORAL	ROCHEREAU	Romuald	SIA1	SAL1		TSU	30 M
CAPORAL	GUIVARCH	Romain	SIA1	SAL1			30 M
CAPORAL	GAILLARD	Sébastien	SIA1	SAL1			30 M
CAPORAL	LARDET	Benjamin	SIA2	SAL1	SNL1	TSU	12M
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	DROGUET	Gaetan	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	FONTAINE	Martial	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	VERNAY	Alan	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	VOGIN-PIGNAULT	Mickaël	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	LIPARI	Mathieu	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	PRZETOCKI	Jimmy	SIA1	SAL1	SNL1	TSU	30 M
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	LACASSAGNÉ	Morgan	SIA1	SAL1		TSU	30 M
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	JEANROT	Julien	SIA1	SAL1		TSU	30 M
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	PAGEAUD	Thomas	SIA1	SAL1			30 M

**CHEF D'UNITÉ SIA (Aptitude inondations et interventions par courant fort)**

GRADE	NOM	PRÉNOM	SIA
SERGEANT	BAILLY	Bastien	SIA2
CAPORAL-CHEF	LÉONARD	Alexandre	SIA2
CAPORAL-CHEF	DUFRESNE	Alexandre	SIA2
CAPORAL-CHEF	SIMOES	Paul	SIA2

**ÉQUIPIER SIA (Aptitude inondations et interventions par courant fort)**

GRADE	NOM	PRÉNOM	SIA
SERGEANT-CHEF	LEVEQUE	Pierre	SIA1
SERGEANT-CHEF	GOURIOU	Alan	SIA1
CAPORAL-CHEF	EUGÈNE	Marvin	SIA1
CAPORAL-CHEF	VALLIERE	Maxime	SIA1
CAPORAL-CHEF	DEFRASNE	Aurore	SIA1
CAPORAL-CHEF	LE BAIL	Mickaël	SIA1
CAPORAL-CHEF	BISCHOFF	Nicolas	SIA1
CAPORAL	ROUSSARD	Tom	SIA1
CAPORAL	KURTZ	Kévin	SIA1
CAPORAL	PALLIER	Frédéric	SIA1
CAPORAL	BUGNOT	Pierre-Yves	SIA1
CAPORAL	NEVEUX	Lucas	SIA1
CAPORAL	HUET	Marvin	SIA1
CAPORAL	RASTOUIL	Hugo	SIA1
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	GÉMIN	Ludovic	SIA1
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	CAPITAIN	Geoffroy	SIA1
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	GEHIN	Hugo	SIA1
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	LHOUMEAU	Benoit	SIA1
SAPEUR DE 1ERE CLASSE	LAMPIN	Leo	SIA1

Préfecture de Police

75-2025-01-07-00026

Arrêté n° 2025-00038

portant désignation des officiers commandant  
des systèmes d'information et de  
communication (COMSIC) pour l'année 2025

**Arrêté n° 2025-00038**

portant désignation des officiers commandant des systèmes d'information et de communication (COMSIC) pour l'année 2025

**Le préfet de police,**

**Vu** le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L. 732-5 et L. 742-7 ;

**Vu** le décret n°2006-106 du 3 février 2006 relatif à l'interopérabilité des réseaux de communication radioélectriques des services publics qui concourent aux missions de sécurité civile ;

**Vu** l'arrêté du 23 décembre 2009 relatif à l'ordre de base national des systèmes d'information et de communication de la sécurité civile ;

**Vu** l'arrêté n°2017-00160 du 1er mars 2017 portant approbation de l'ordre interdépartemental des systèmes d'information et de communication ;

**Vu** le décret du 20 juillet 2022, par lequel M. Laurent NUNEZ, préfet, coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, est nommé préfet de police (hors classe) ;

**Vu** le décret du 5 juillet 2024 par lequel le général de brigade Arnaud de CACQUERAY VALMENIER est nommé commandant de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 ;

**Sur** proposition du général, commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les militaires listés ci-après sont désignés, au titre de l'année 2025, « commandant des systèmes d'information et de communication » (COMSIC) :

- Lieutenant-Colonel Vincent BERGONHE,
- Lieutenant-Colonel Fabien BOSSUS,
- Commandant Eric DAVID,
- Commandant Wilfried GIRARD,
- Capitaine Yohan VILLEDIEU.

À ce titre, ils sont chargés, sous l'autorité du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, des missions suivantes :

- proposer l'inscription des personnels sur la liste annuelle d'aptitude opérationnelle des officiers des systèmes d'information et de communication (OFFSIC) ;
- élaborer les ordres de transmission relatif à son niveau d'emploi opérationnel ;
- garantir les conditions d'emploi opérationnel, de mise en œuvre et de sécurité des systèmes d'information et de communication ;
- veiller au respect de la discipline opérationnelle sur les réseaux ;
- élaborer des plans de formation spécifiques ;
- garantir l'adaptation des systèmes d'information et de communication.

## **Article 2**

Le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Fait à Paris, le 7 janvier 2025

Signé :  
pour le préfet de police,  
la sous-préfète,  
directrice adjointe du Cabinet,  
Elise LAVIELLE

Préfecture de Police

75-2025-01-07-00027

Arrêté n° 2025-00039

portant désignation des officiers des systèmes  
d'information et de communication  
(OFFSIC) pour l'année 2025

**arrêté n° 2025-00039**

portant désignation des officiers des systèmes d'information et de communication  
(OFFSIC) pour l'année 2025

**Le préfet de police,**

**Vu** le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L. 732-5 et L. 742-7 ;

**Vu** le décret n°2006-106 du 3 février 2006 relatif à l'interopérabilité des réseaux de communication radioélectriques des services publics qui concourent aux missions de sécurité civile ;

**Vu** l'arrêté du 23 décembre 2009 relatif à l'ordre de base national des systèmes d'information et de communication de la sécurité civile ;

**Vu** l'arrêté n°2017-00160 du 1<sup>er</sup> mars 2017 portant approbation de l'ordre interdépartemental des systèmes d'information et de communication ;

**Vu** l'arrêté n° 2019-00933 du 09 décembre 2019 portant nomination d'un commandant des systèmes d'information et de communication (COMSIC) ;

**Vu** le décret du 20 juillet 2022, par lequel M. Laurent NUNEZ, préfet, coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, est nommé préfet de police (hors classe) ;

**Vu** le décret du 5 juillet 2024 par lequel le général de brigade Arnaud de CACQUERAY VALMENIER est nommé commandant de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 ;

**Sur** proposition du général, commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;

**ARRETE**

**Article 1**

Les militaires listés ci-après sont désignés, au titre de l'année 2025, « officiers des systèmes d'information et de communication » (OFFSIC) :

- Commandant Kevin EDOUARD,
- Capitaine Jonathan ABADIE,
- Capitaine Jean BALMITGERE,
- Capitaine Charles BOISSINOT,
- Capitaine Jean-Denis CORDIER,
- Capitaine Pierre LE PAPE,
- Lieutenant Christophe MUSIAL,
- Lieutenant David PIFFRE,
- Lieutenant Nicolas PIRAUX,
- Sous-lieutenant Benoît BOUHIER.

**Article 2**

Le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Fait à Paris, le 7 janvier 2025

Signé :  
pour le préfet de police,  
la sous-préfète,  
directrice adjointe du Cabinet,  
Elise LAVIELLE

Préfecture de Police

75-2025-01-07-00028

Arrête n° 2025-00040

Fixant la liste nominative du personnel apte à  
intervenir dans le cadre du mécanisme de  
protection civile de l'Union pour l'année 2025

**Arrête n° 2025-00040**

Fixant la liste nominative du personnel apte à intervenir dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union pour l'année 2025

**Le préfet de police,**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la défense, notamment ses articles R. 1321-19 et suivants ainsi que les articles R. 3222-13 et suivants ;

**VU** la décision n°1313/2013/UE du Parlement européen et du Conseil relative au mécanisme de protection civile de l'Union ;

**SUR** proposition du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

La liste nominative du personnel de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris apte à intervenir dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union (ci-après dénommé « mécanisme européen de protection civile »), visant à renforcer la coopération entre l'Union et les États membres et à faciliter la coordination dans le domaine de la protection civile, est fixée pour l'année 2025, en annexe du présent arrêté.

**Article 2**

Le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Fait à Paris, le 7 janvier 2025

Signé :  
pour le préfet de police,  
la sous-préfète,  
directrice adjointe du Cabinet,  
Elise LAVIELLE

LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE ZONALE 2025  
**Mécanisme européen de protection civile (MEPC)**

**Les niveaux de compétence et stages complémentaires sont listés de la manière suivante :**

- Niveaux :
  - Union mechanism introduction course (UMI) (ex-CMI) ;
  - Operational deployment course (ODC) (ex-OPM) ;
  - Team leader course (TLC) (ex-HLC).
  
- Stages complémentaires :
  - Technical expert course (TEC) ;
  - Technical expert course for maritime incidents (TEC MI) ;
  - Operational integration course (OIC) (ex-OSIC) ;
  - Deployable capacities course (DCC) (ex-MBC) ;
  - Assesment mission course (AMC) ;
  - Staff management course (SMC) ;
  - Security course (SEC) ;
  - Mechanism refresher seminar (MRS) (ex-SME) ;
  - Course on negociation and decision making (CND) ;
  - Information management course (IMC) ;
  - Urban search and rescue coordination cell (UCC-USAR) ;
  - Logistic response team (LRT) ;
  - Emergency medical team coordination cell course (EMTC<sup>3</sup>) ;
  - Environmental emergency training (EET) ;
  - Mechanism course for national civil protection staff (MCNCPS).

GRADE complet	NOM	PRÉNOM	Niveau	TEC	TEC MI	OIC	DCC	AMC	SMC	SEC	MRS	CND	IMC	UCC-USAR	LRT	EMTC <sup>3</sup>	EET	NAT	ODC
LIEUTENANT-COLONEL	MOIGNE	Fabien					DCC												
COLONEL	TROHEL	Guillaume	ODC																
COMMANDANT	DAVID	Eric	UMI																
COMMANDANT	CIVES	Michel	TLC				DCC	AMC	SMC	SEC				UCC-USAR					
LIEUTENANT-COLONEL	ROCHE	Raphaël	TLC																
COMMANDANT	LAURENT	Sébastien		TEC															
MÉDECIN-CHEF DES SERVICES	TRAVERS	Stéphane		TEC															
LIEUTENANT-COLONEL	LABÉDIE	Vincent	ODC				DCC												
LIEUTENANT-COLONEL	MENIGON	David		TEC															
CAPITAINE	BOISSINOT	Charles	UMI				DCC												
COMMANDANT	CATALA	Cyrille	UMI	TEC															
MÉDECIN DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	HERTGEN	Patrick																	
COLONEL	GINDRE	Patrick	ODC					AMC					IMC						
LIEUTENANT-COLONEL	LE GAL	Yannick	UMI																
COMMANDANT	BARTHELEMY	Nicolas	UMI							SEC									
COMMANDANT	BARRIGA	Denis	TLC				DCC			SEC									ODC
COMMANDANT	JACQUEMIN	Christophe												UCC-USAR					
CAPITAINE	SCHMITT	Vivien	UMI							SEC									

Préfecture de Police

75-2025-01-09-00007

Arrêté n 2025-00051 portant délivrance du  
certificat de compétences de formateur en  
prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2025-00051

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile ;

**Vu** l'annexe 240055 du 28 novembre 2024 à l'arrêté n°2024-01546 du 22 octobre 2024 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 20 décembre 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par la Protection Civile Paris-Seine, à PARIS 4E (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

M. ADOUANI Titien (Haute-Savoie)	M. FRANCÉS Tom (Paris)
M. AGRESTA Lorenzo (Val-de-Marne)	Mme JOBELLO Kelly (Seine-Saint-Denis)
M. ANDRÉ Alan (Hauts-de-Seine)	M. LE DISEZ Dominique (Morbihan)
M. BOBARD Steven (Val-de-Marne)	M. LEFEUVRE Baptiste (Seine-Saint-Denis)
M. BRIDEL Alexandre (Yvelines)	Mme MEYER Apoline (Yvelines)
M. CASSAGNE Julien (Paris)	M. MILLET Sylvain (Seine-et-Marne)
M. DUMAZ Sébastien (Gironde)	Mme NOBLE Jessica (Hérault)
M. DUMONT Julien (Loire-Atlantique)	Mme SAMOUN Camille (Paris)

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 09 janvier 2025

Pour la préfète, Secrétaire générale  
de la Zone de défense et de sécurité,  
La Cheffe du bureau des associations de sécurité  
civile

**Signé : Amaryllis SIMON**

Préfecture de Police

75-2025-01-09-00006

Arrêté n° 2025-00050 du 09 janvier 2025  
portant délivrance du certificat de compétences  
de formateur en prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2025-00050

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile ;

**Vu** l'annexe 240056 du 28 novembre 2024 à l'arrêté n°2024-01546 du 22 octobre 2024 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 20 décembre 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par la Croix-Rouge Française, à PARIS 4E (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

M. CALISE Soren (Rhône)	M. GUYOMARD Didier (Yvelines)
Mme COURMONT Virginie (Ille-et-Vilaine)	M. HENRY Michel (Meurthe-et-Moselle)
M. DESLOOVER Anthony (Nord)	Mme LETICHE Patricia (Marne)
Mme DEVRED Lucile (Loire-Atlantique)	Mme MULLER Line (Haute-Saône)
M. FRAUDET Derhen (Paris)	Mme PRESTAVOINE Marie (Val-de-Marne)
M. GAY Cédric (Vendée)	Mme RODRIGUES Sarah (Paris)

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 09 janvier 2025

Pour la préfète, Secrétaire générale  
de la Zone de défense et de sécurité,  
La Cheffe du bureau des associations de sécurité  
civile

**Signé : Amaryllis SIMON**

Préfecture de Police

75-2025-01-09-00005

Arrêté n°2025-00049 du 09 janvier 2025 portant  
délivrance du certificat de compétences de  
formateur en prévention et secours civiques.

Arrêté N° 2025-00049

Portant délivrance du certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.

Le préfet de Police,

Préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris,

**Vu** l'arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile ;

**Vu** l'annexe 240053 du 25 novembre 2024 à l'arrêté n°2024-01546 du 22 octobre 2024 portant composition du jury pour les examens de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE-FPSC) à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

**Vu** le procès-verbal en date du 18 décembre 2024 validant la liste des candidats admis à l'examen de certification à la pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques,

Arrête :

**Article 1er**

La certification de compétences à la « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » organisée par la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris, à PARIS 4E (75), est délivrée aux personnes dont les noms suivent par ordre alphabétique :

Mme AUGUSTO Leïna (Seine-et-Marne)	M. OUALI Farid (Yvelines)
M. CARLUS Manuel (Yvelines)	M. POETAI Aniva (Yvelines)
Mme CELESTE Shirley (Yvelines)	M. UNAU Cidgy (Val-de-Marne)
M. JUMET Kenjy (Seine-et-Marne)	Mme VERHAEGE Laetitia (Essonne)
M. MEILLON Grégory (Val-d'Oise)	Mme ZAKINE Angélique (Val-de-Marne)

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Paris, le 09 janvier 2025

Pour la préfète, Secrétaire générale  
de la Zone de défense et de sécurité,  
La Cheffe du bureau des associations de sécurité  
civile

**Signé : Amaryllis SIMON**